



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 SW03 Demande au gouvernement canadien de réprover la détention administrative des Palestiniens et des Palestiniennes pour l'été 2025

Date réelle du document: août 8, 2025

Source : Palestine Network – Shining Waters Region (Réseau pour la Palestine de la région de Shining Waters)

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

Israël continue d'utiliser la détention administrative comme une disposition de sa loi militaire pour détenir des milliers de Palestiniens et de Palestiniennes (dont des centaines d'enfants). L'Église Unie du Canada est fermement attachée au respect des droits de la personne et à l'état de droit, puisqu'elle croit aux paroles de Jésus quant à l'importance de traiter les autres avec respect, notamment « Faites pour les autres tout ce que vous voulez qu'ils fassent pour vous » (Matthieu, 7,12 [NFC]) et « chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu 25,40 [NFC]).

2. Quelle est la situation actuelle?

À tout moment, plusieurs milliers de Palestiniennes et de Palestiniens sont détenus administrativement par Israël (voir le point 4 ci-dessous). La détention peut durer de nombreux mois, sans droit d'habeas corpus, sans accès aux services d'un avocat ou d'une

avocate et, dans le cas des enfants, sans leurs parents. Les organisations de défense des droits de la personne ont fait état de traitements cruels en détention, allant jusqu'à la torture. La détention peut être écourtée si les personnes détenues acceptent de signer des aveux, qui sont souvent présentés en hébreu aux arabophones, sans traduction.

3. Quelle est la recommandation?

Que le 45e Conseil général dénonce et proteste contre l'utilisation par Israël de la détention administrative qui prive des milliers de Palestiniens et de Palestiniennes, y compris des enfants, de leur liberté pendant des mois sans accusation, procès ou condamnation et sans accès, ou avec un accès extrêmement limité, aux services d'un avocat ou d'une avocate et sans possibilité de visites familiales;

Que le 45e Conseil général exhorte le gouvernement canadien à faire pression sur Israël pour qu'il cesse de pratiquer la détention administrative.

4. Contexte

Dans une publication datée du 8 novembre 2023, Amnistie internationale affirmait que « des détenu·e·s palestiniens sont soumis à des actes de torture et des traitements dégradants, sur fond de multiplication des arrestations arbitraires » en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. À la fin du mois de novembre 2023, Human Rights Watch a déclaré : « [TRADUCTION] En date du 1er novembre, les autorités israéliennes détenaient près de 7000 Palestiniens et Palestiniennes des territoires occupés pour des infractions présumées liées à la sécurité, selon l'organisation israélienne de défense des droits de la personne HaMoked. » B'Tselem, une organisation israélienne de défense des droits de la personne et l'un des partenaires mondiaux de l'Église Unie du Canada, signalait le 2 septembre 2024 qu'« [TRADUCTION] à la fin du mois de juin 2024, les services pénitentiaires israéliens gardaient 3340 Palestiniens et Palestiniennes en détention administrative. » Le travail de ces organisations est très respecté lorsqu'il s'agit de faire état de la situation sur le terrain.

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre

Église en matière d'équité?

L'adoption de cette proposition permettra à l'Église Unie d'ajouter sa voix à celles d'un nombre croissant d'Églises et d'organisations qui dénoncent les violations flagrantes des droits de la personne par l'État d'Israël. Cette réponse de la communauté internationale pèsera sur Israël en sa qualité de membre de la famille des nations et l'aidera à comprendre que ses politiques et ses méthodes sont inacceptables. Cette proposition s'appuie sur les principes de justice adoptés par l'Église Unie du Canada pour son travail de défense des droits comme fondement d'une approche du conflit israélo-palestinien fondée sur des principes, à savoir ceux de lutte contre l'oppression, de vérité, de respect de la dignité humaine, d'équité, de réciprocité, de respect et de réparation.

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général

Veillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- En accord
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Shining Waters Regional Council](#)